

« Langue nationale et langue de communication »

*Zoulikha BE SAFI-HASSAINE,
Maître de Conférence à l’Institut d’Interprétariat*

La réalité du vécu social, politique, et linguistique en Algérie bouscule quotidiennement les concepts apparemment bien installés de : NATION, LANGUE NATIONALE et COMMUNICATION.

Un phénomène de langue, s'il n'avait qu'une dimension purement linguistique n'intéresserait qu'un groupe restreint de linguistes que l'on appellerait alors experts. Il se trouve que ce qui, au départ, n'était qu'une question de langue, devient alors, un problème politique. Il s'agirait donc de savoir :

- Qu'est-ce qu'une langue nationale ?
- Peut-il y avoir plusieurs langues nationales ?
- S'il y a d'autres langues : régionales, minoritaires, dialectes... quelle serait alors leur place vis-à-vis de cette langue nationale ?
- Qu'elle est, par ailleurs, la langue privilégiée de communication ? Et ne peut-on pas dire que c'est la nature du message qui dicte le choix de la langue ?

C'est sous tous ces angles que nous souhaiterions aborder ce sujet.

Dans l'espace limité octroyé à cet article, nous ne pouvons, hélas, échaffauder toute une théorie, et encore moins reprendre les concepts déjà connus, mais nous serions heureux, partant de l'analyse de pratiques linguistiques dans un quotidien que nous partageons, de poser les prémisses d'une réflexion *sereine* sur les rapports qui existent entre la LANGUE et l'IDEOLOGIE, entre la LANGUE NATIONALE et les LANGUES REGIONALES, entre LANGUES et DIALECTES.

Il est vrai, comme dirait Uriel Weinreich qu'une langue peut faire naître chez les gens qui la parlent des sentiments de fidélité comparables aux sentiments qu'évoquent l'idée de nation⁽¹⁾. C'est pour celà que nous commencerons notre exposé par le concept de nation.

LA NATION

La notion de *nation* ne transite pas forcément par le concept de langue unique. Cependant les différents pouvoirs, de par le monde, ont toujours eu des tentations et

des tendances à ne concevoir la nation, dans son édification, de même que dans sa préservation, qu'à travers l'usage (à ne pas confondre avec l'existence), d'une *langue unique*, seule garante, pense-t-on de l'*unité nationale*. Le prolongement de cette tendance se retrouve clairement sur le plan politique : à parti unique, langue unique, et par conséquent, langage unique... Le multipartisme entraverait alors, pensait-on, l'édification d'une nation naissante ; tout comme la diversité linguistique désagrégerait cette dernière.

La montée des nationalismes européens et l'Etat-Nation qui en a résulté à la fin du XIX^e siècle ont, dans leur élan centralisateur, escamoté la notion de communautés linguistiques plurielles pour ne retenir qu'une seule langue dominante, enfermant celle-ci, du même coup, dans une équation, aussi sybilline que réductrice, avec culture, peuple et état.

L'histoire nous montre que la création de certains états puissants et géographiquement étendus tels la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne ou les Etats-Unis d'Amérique s'est réalisée autour d'une seule langue, élément unificateur par excellence, et indispensable à la survie aussi bien de l'état que de la nation.

L'IDEOLOGIE

A partir du moment où une idéologie se dessine, une politique se traduit indéniablement dans un programme éducatif (pédagogique) autant que dans un projet culturel plus vaste. Dès lors qu'on a posé la *suprématie* d'une langue donnée, que cette langue soit l'arabe, le hindi, l'anglais ou le français), on a décidé, par ricochet, du statut des autres langues en usage. Le pouvoir, pour mener à bien son programme idéologique, s'accommoderait fort bien alors de l'extinction de ces langues. Mais c'est compter sans la réalité linguistique, qui, elle, est vivante et tenace.

Dès lors qu'une langue dite nationale se définit à travers une idéologie précise, elle s'accapare "légalement" d'une valeur de *symbole* qui se juxtapose aux autres jalons nationaux tels que *patrie*, *identité nationale* etc... voire à des jalons plus larges, qui dépasseraient le territoire géographique délimité d'un pays pour rejoindre un ensemble géo-politique et linguistique ; et dont le but est de constituer soit une communauté à caractère politique et économique (les Etats-Unis d'Amérique) ; soit une communauté à profil ethnique et religieux (El Umma el 'Arabiya el Muslima), pour ne citer que quelques exemples.

Ainsi donc, à la fonction symbolique que remplit une langue nationale, s'opposerait une fonction de pratique atavique reliée à la simple communication, qui, elle, se veut et se fait dans le ou les vernaculaires. Antoine Vitez dit bien, parlant de l'impératif de communication de toute langue : "*Le théâtre est le lieu où un peuple vient écouter sa langue*".

Cette citation ne sert qu'à soutenir l'idée et le fait que le théâtre, art suprême d'expression et de communication, n'est effectif que si le médium utilisé est accessible à tous les auditeurs.

LA LANGUE

Dans certains pays, et plus précisément les anciennes colonies, dont l'héritage se limite à un bilinguisme d'élite qui côtoie un analphabétisme de masse, les

périodes post-indépendance se distinguent par les problèmes que posent, d'une part, la mise en œuvre d'un programme officiel d'éducation nationale, et d'autre part, l'utilisation de cette même langue pour les média tels que la radio, la télévision ou même des arts tels que le théâtre, la littérature et le cinéma.

Lorsque les programmes radiophoniques, la presse écrite et orale utilisent la langue nationale comme moyen unique et incontournable de diffusion, la préoccupation est plus politique que communicative. En d'autres termes, il ne s'agit pas de se soucier de *l'état de non-information* dans lequel les sujets qui ne pratiquent pas avec aisance la langue officielle sont maintenus⁽²⁾.

Par conséquent, une certaine proportion de citoyens d'un pays donné, vu leur âge, les données historiques et socio-économiques de la couche sociale à laquelle ils appartiennent, peut se trouver écartée du champ de l'information et, partant, du jeu politique.

Ainsi, le choix de la langue utilisée par les institutions défie, d'une certaine façon, la signification du terme "communication", puisque ce dernier sous-entend clairement : message envoyé — décodage du contenu — réponse. La compréhension, au sens linguistique du terme, est alors, soit nulle, dans le cas d'analphabétisme total ; soit partielle, rarement totale, cas réservé à une très faible proportion de la population, surtout dans la période post-coloniale récente⁽³⁾.

Ceci est encore plus valable dans le cas de l'Algérie, où dans le contexte colonial, une grande partie de la population autochtone fut dépossédée des moyens d'apprentissage de la langue nationale. A l'exception d'une élite, la dépossession fut collective. Dans les années qui suivirent l'indépendance, l'apprentissage en question, se heurta à des difficultés énormes, surtout pour les adultes, et ceux dont la scolarité avait déjà emprunté la langue française, de manière irrévocable. La diffusion de l'information prend alors une forme totalitaire⁽⁴⁾, et la communication de masse devient un mythe. Pour reprendre l'expression de F. Chevallonné, nous dirons que la communication est, en fait, inégale. L'inégalité ne se situe pas au niveau des moyens techniques de communication puisque même dans les zones rurales, les habitants disposent de postes de télévision, radio, etc..., mais au niveau purement linguistique⁽⁵⁾.

A qui s'adresse donc le discours politique, puisque l'information à caractère politique, et donc importante pour le citoyen à qui on demande l'adhésion à un projet politique, au sens large du terme, n'atteint pas dans sa forme "supérieure"⁽⁶⁾, tous les membres d'une communauté donnée. Si, et quand elle les atteint, ce sera tardivement, (de là la suprématie de la rumeur sur l'authentique), après qu'elle eût été "ruminée" par les quelques "connoisseurs" de la langue officielle, dite nationale. Le discours politique, télévisé ou radiodiffusé, empruntera le passage obligé de l'interprétation, il sera souvent, comme tout autre type d'information déformé, tronqué, voire inventé.

L'efficacité de la langue se situera ainsi au niveau hégémonique du pouvoir, et non plus informatif et de communication. Le choix de la langue aura donc transposé toutes les formes d'information et de communication à un niveau supérieur qui exclut d'emblée, une grande partie des citoyens passifs, de toute entreprise de mise en place et en pratique des grandes lois et institutions du pays. Le citoyen devient alors *récepteur* de messages, plus ou moins assimilés du point de vue sémantique, messages qu'il se contentera de commenter, puisque a priori il est exclu de toute

concertation dans l'élaboration des structures nouvelles, des lois, textes et programmes socio-économiques etc... du fait de son incompétence linguistique.

La nation en Algérie, comme dans beaucoup de pays du Tiers-Monde, où tout est encore soumis aux différentes phases de structuration et de mise en place, c'est à dire encore "in the making" pour reprendre une expression anglaise plus courte, est définie *comme l'entité suprême*. Par conséquent, la langue qui accompagne légitimement l'acceptation de cette suprématie, se dote automatiquement du même rang, de la même valeur. Toute atteinte à la légitimité de la langue nationale, toute entrave à son plein épanouissement, seront perçues comme un acte politique anti-national.

En conclusion, le syntagme *langue nationale* deviendra non seulement symbole de pouvoir, mais sera "chargé" de prolongements sémantiques tels que : identité, authenticité, homogénéité et unité. Si l'aptitude de certains membres de la communauté autochtone à comprendre à des degrés divers la langue nationale pose problème, l'efficacité de cette langue n'est plus contestée dès lors que sa propagation et son utilisation en tant qu'outil officiel servirait la nation, et exprimerait un choix politique irréversible. Enfin, la dichotomie "compétence/performance", si chère à Chomsky, se trouve très vite transposée en une trilogie où s'inscrit *l'efficacité* en question de la langue, à savoir comment cette langue prend en charge les problèmes linguistiques d'un peuple donné.

DE L'ARABISATION

Les efforts consentis par l'Algérie, au lendemain de l'indépendance, pour l'application effective de programmes scolaires en langue nationale, pour la mise en place de moyens d'alphabétisation pour adultes, furent souvent assimilés à un échec par :

- les défenseurs de la langue française,
- les adeptes d'un bilinguisme modéré, mais aussi par les détenteurs-défenseurs de la langue nationale, qui préféraient une politique plus radicale, visant à un remplacement immédiat et inconditionnel de la langue du colonisateur par la langue nationale.

L'attitude de l'Algérie vis-à-vis de la question linguistique, n'a rien de singulier et encore moins de xénophobe. Le meilleur argument nous vient de l'histoire française au XVII^e siècle, où dans la France multilingue de cette époque, furent appliqués des programmes "brutaux" de planification linguistique, si radicaux, que la France en émergea rapidement sous la forme d'un état unilingue. Des lois furent confectionnées et appliquées contre tous les autres vernaculaires qui se situaient en dehors de la classification des "langages" de l'Ile-de-France, dont le parler fut sélectionné comme la référence et appelé langue standard, couronné enfin de la prestigieuse valeur de *langue officielle*⁽⁷⁾.

La langue arabe n'avait pas à se trouver un prestige dès lors qu'elle l'avait essentiellement — par essence — du fait même qu'elle est la langue du sacré. L'histoire plus récente du monde arabo-musulman ajoute à la valeur de sacré, d'autres caractéristiques telles que "langue des sciences, de la philosophie et de l'art... L'histoire plus immédiate de l'Algérie surcharge, au sens positif, la langue arabe d'une responsabilité. En un mot, elle est le patrimoine usurpé, dont la récupération ne se fera que par la lutte.

Par ailleurs, plus qu'un moyen de communication, cette langue se veut une *force de convergence* de tous les peuples arabes, surtout depuis la Nahdha, courant intellectuel, religieux et par extension, politique, qui comme nous le savons a soutenu plusieurs mouvements de revendication indépendantistes, plus tard. Enfin, la langue arabe étant la langue des ancêtres pour beaucoup de communautés du Maghreb et de la Péninsule Arabique, se doit, pense-t-on, de véhiculer tous les indices identitaires.

Il nous apparaît clairement qu'aucune prise de pouvoir, ne peut se faire en dehors de la question linguistique ; qu'aucun pouvoir aussi légitime et solide soit-il, ne peut s'abstenir d'une réflexion sérieuse sur la langue et les langues. Dans le cas de l'Algérie, plus qu'une réflexion, le pouvoir a opté pour un engagement. Ceci nous amène à dire que tout comme la francophonie n'est pas seulement une "entreprise" pour la défense de la langue française, l'arabisation n'a jamais été une simple campagne d'initiation et de perfectionnement en langue arabe. Sinon, comment expliquer le refus (idéologique) de l'Algérie de s'inscrire au tableau des pays francophones, et ce malgré les critères majeurs qui lui accordaient une place de choix ? Par sa position, quant à la question linguistique, l'Algérie a clairement confirmé ses options politiques.

Il nous semble utile cependant, d'ajouter qu'aussi solide que ce raisonnement puisse paraître, qu'aussi légitime que ce choix demeure, il n'est pas moins nécessaire d'en souligner les imperfections.

LANGUE ET DIALECTES

Ce que les sociologues, les ethnologues et les linguistes désignent par les termes de : — diversité, variétés géographiquement définies, dialectes..., se cristallise au niveau politique autour de termes tels que : — conflit, tribalisme, voire mouvement d'opposition... Uriel Weinreich dit bien à propos que :

"Dans quelques sociétés, le bilinguisme est entaché de suspicion".

De même qu'il note dans certains cas il serait question de :

"Chaos plurilingue" ou mieux encore de "menace contre les efforts visant à consolider un certain nationalisme" ⁽⁸⁾

Alors que les chercheurs s'attellent à des travaux de lexicologie et de géographie linguistique, visant à mettre en valeur la réalité incontournable de l'existence de formes diverses de communication, un pouvoir s'évertue toujours à convaincre dans la langue officielle du danger de la diversité. Ainsi, les dialectes sont considérés comme porteurs de valeurs négatives, juchées en obstacles à un apprentissage idéal de la langue d'instruction, seule garante de la promotion et de l'unification des diverses communautés.

Dans certains pays, la position officielle peut revêtir des formes assez extrémistes. Nous ne citerons ici que quelques exemples du sort réservé à certaines langues dites minoritaires : aux USA, devant le nombre effrayant des ethnies qui composèrent le "melting pot", les mesures prises eurent pour résultat une réduction progressive des connaissances dans la langue maternelle, à tel point que dans certaines communautés dites assimilées, la perte des références culturelles fut totale, après quelques générations seulement.

En France, l'idée que seul le français pouvait "instruire et civiliser" fut fortement répandue dans les régions bretonnes, alsaciennes et occitanes, réduisant ainsi les parlers de ces régions à une stricte fonction de "patois". Dans le but de renforcer les méthodes approfondies d'homogénéisation linguistique, il était strictement interdit aux enfants scolarisés d'utiliser la langue maternelle, dite "vulgaire", dans l'enceinte des établissements scolaires.

Des attitudes similaires nous viennent de Grande-Bretagne, vis-à-vis du parler gaelique d'Ecosse, ou encore du parler gallois du pays de Galles. La Grande-Bretagne, se voulant avant tout un royaume uni, a toujours et officiellement combattu tous les courants linguistiques et identitaires à tendance séparatiste. Bien que le gouvernement britannique ait autorisé l'implantation de quelques écoles, en pays de Galles, où l'instruction se ferait en gallois, il n'en demeure pas moins que ces "expériences de retour aux origines" furent très vite découragées, faute de débouchés. Ici encore, la langue officielle, celle de la promotion sociale, reste l'anglais.

Dans d'autres pays, par contre, la situation linguistique reflète une position plus réaliste, où la diversité des langues entre dans la prise en charge par le pouvoir, de toutes les variantes de la composante nationale. Nous citerons à ce propos, le cas de la République Irlandaise, où la langue du peuple, de la nation irlandaise, n'est pas la langue nationale au sens où nous l'entendons. La langue officielle, c'est-à-dire *nationale*, est l'anglais, pour des raisons pratiques, d'ordre surtout économique. La langue gaelique, n'en a pas pour autant perdu sa valeur de patrimoine national et d'indice culturel. Nous devons cependant préciser, qu'une plus grande mobilisation se fait depuis quelques années, autour de la question linguistique, en vue d'une substitution de l'irlandais comme langue officielle et nationale à l'anglais. Témoin de cette tendance à un retour aux sources, l'entreprise de la traduction intégrale de la Bible, en langue irlandaise, achevée tout récemment en 1983⁽⁹⁾.

Nous examinerons brièvement le cas de l'Inde, qui de par sa structure ethnique et linguistique "en mosaïque", nous offre l'exemple le plus fantastique d'un pays qui se définit avant tout comme une nation. Malgré l'existence de 14 langues spécifiques à des provinces distinctes⁽¹⁰⁾, chacune de ces langues étant supportée par une littérature spécifique abondante, le Hindi est reconnu et accepté comme langue nationale. Il serait peut-être nécessaire de préciser qu'il s'agit ici de langues distinctes et structurées, et non pas de dialectes. A priori, une telle diversité aurait plus tendance à désagréger qu'à unifier.

Par ailleurs, le nationalisme indien fut, tout au long de l'histoire de son développement, à caractère culturel et se concrétisa à travers la redécouverte d'un ensemble de valeurs unificatrices. De plus, la culture indienne est indissociable de la religion, d'où sa force de rassemblement.

Ces deux exemples nous amènent à poser l'incontournable question de la relation entre la langue nationale et la culture nationale, car toute autre approche ne pourrait se faire en déviance par rapport à cette dichotomie.

L'expression "culture nationale" n'a de sens que dans la mesure où elle entend démontrer l'existence de *formes multiples* d'expression représentant les particularismes culturels régionaux ou locaux, détachés et distincts et dont la somme fait précisément *la culture nationale*. Alors que nous, linguistes, faisons de l'épistémologie, le pouvoir a d'autres préoccupations. Ainsi, du choix d'une langue en tant que langue officielle, dépend le sort des dialectes et autres langues dites minoritaires.

Il est ais  pour un pouvoir de statuer sur l'importance de ces derni res, d'autant plus qu'au-del  de la pr servation des us et coutumes, reste le probl me crucial du d veloppement ´conomique dont la solution ne saurait s'encombrer de consid rations sentimentales, qui restent rattach es ´ la d finition du terme "dialecte".

Par ailleurs, quelque d finition que l'on puisse donner ´ une culture nationale, la dimension religieuse ne peut en aucune fa on  tre ´lud e. Ceci est particuli rement vrai dans le cas de la langue arabe, langue liturgique, v hiculant dans sa forme "sup rieure", aussi bien le Coran que le Hadith. Cependant si le texte sacr  en soi doit  tre livr  dans sa forme originale, c'est-`-dire dans la forme "sup rieure" de la langue, l'interpr tation ou l' x『g『se peut bien emprunter des vari t s de la langue moins prestigieuses, ou simplement des dialectes.

Ainsi, la communaut  pakistanaise en Grande-Bretagne offre un exemple assez int ressant. En effet, les pakistanais musulmans, toutes tranches d' ge confondues, et toutes cat gories sociales comprises, r citent le Coran et prient en arabe, dans le texte, quelle que soit leur comp tence linguistique dans cette langue. Souvent, cette derni re est nulle. Cependant toute autre approche de la religion utilise la langue la mieux comprise, celle qui permettra une compr hension id ale du message religieux. La langue dans ce cas est soit le urdu, pour les sujets âg s, mais in vit ablement sera l'anglais, pour les immigrants plus jeunes, ou n s en Angleterre.

Ce point particulier de notre r flexion nous am ne ´ refl chir sur la dichotomie langue de communication et langue de communion. En r alit , le sujet que nous avons abord  dans cet article ne saurait n gliger cette dimension du probl me qui se pose non seulement dans beaucoup de pays du Tiers-Monde, o  le taux d'analphab tisme est encore ´lev , mais qui se pose aussi dans tous les pays o  la langue arabe, de par sa forme diglossique m me, se veut celle d'une  lite, mais celle de tout un peuple aussi⁽¹¹⁾.

CONCLUSION

Nous avons tent  ´ travers notre argumentation de poser une s rie de questions. Trouver des r ponses imm diates ´ des questions qui se rattachent profond m nt ´ des enjeux aussi s rieux que ceux qui sont impliqu s dans l' dification d'une nation et l'affirmation de son identit , serait une gageure. Nous serions toutefois satisfaits si notre r flexion pouvait ouvrir le d bat sur les deux th mes principaux de la langue et la nation, d'une part, la langue et la communication d'autre part.

Ce qui se d gage, ´ ce stade de notre r flexion sur la question, nous am ne ´ faire rejaillir l'id e essentielle de la hi rarchie des fonctions d'une langue, domaine tr s explo t , surtout par les  coles modernes de sociolinguistique anglo-saxonnes et am ricaines⁽¹²⁾. Ainsi, la valeur sup me d'une langue en question devra  tre appropri e aux fonctions qui lui incombent, elle l'est ´ condition que le code suivant lequel elle op re soit assimil  par tous les membres de la communaut  parlante concern e, c'est-`-dire connu et totalement ma tris .

La difficult , l'impossibilit  d'une langue ´  tre totalement efficace, op rationnelle en toute situation de communication fait que dans certains contextes, un dialecte s'av re plus appropri  l  o  une langue, malgr  sa perfection syntaxique ou lexicale se d clare imparfaite. Nous terminerons notre aper u sur la question par cette pens e de Heidegger ainsi r sum e : Nous ne savons plus ce qui est en jeu dans la langue, parce que le destin de la langue est profond m nt enracin  dans la relation ´ l' tre ; et la question de l' tre nous impliquera profond m nt dans celle de la langue.

NOTES

- (1) Uriel Weinreich : “Unilinguisme et Multilinguisme” dans *Le Langage*. Encyclopédie de La Pléiade, Direction d’A. Martinet, Paris 1968, p. 681.
- (2) Jusqu’à l’heure actuelle, cet argument reste valable, surtout lorsqu’il s’agit pour les adultes illétrés en arabe, de comprendre ce que la T.V. ou la radio présentent dans la forme la plus académique, et donc la plus inaccessible sur le plan lexical.
- (3) Nous admettrons que les citoyens illétrés tant en français qu’en arabe ont couramment recours à la lecture des journaux par personne interposée.
- (4) Nous avons utilisé ce terme dans sa signification la plus simple, à savoir “à sens unique”, sans autre connotation.
- (5) Voir le livre de F. Chevaldonné : *La Communication Inégale* CNRS, Paris, 1981.
- (6) Ce terme enferme la langue dans un statut à deux pôles, l’un dit “supérieur”, l’autre “inférieur”. Le premier désigne la forme pure, académique, officielle, d’une langue donnée, le second qualifie toutes les autres formes de la même langue, quand elle sont parlées, dialectes, etc... Cette division est utilisée dans la terminologie acceptée, surtout pour les langues à caractère diglossique, l’arabe étant le modèle par excellence.
- (7) C’est ainsi que fut fondée en 1635, par le Cardinal Richelieu, la célèbre Académie Française. La monarchie durant les règnes des rois Louis XIII et Louis XIV se distingua par l’intérêt qu’elle accorda à la valeur de la langue.
- (8) *Le Langage* : Op. Cit. p. 670 et 682.
- (9) Notons l’existence de An Coimisiun um Athbheochan na Gaelilge, ou la Commission on the Restoration of the Irish Language, dont les efforts visent à une récupération du patrimoine linguistique et culturel de l’Irlande.
- (10) Il s’agit ici des langues suivantes : Urdu, Telugu, Tamoul, Sindhi, Sanskrit, Panjabi, Oriya, Marathi, Malayalam, Kashmiri, Kannara, Gujarati, Bengali et enfin, la langue Assamais. La langue commune associée étant l’anglais.
- (11) La religion, toute religion est avant tout une pratique de communion. En Algérie, pour les communautés berbérophones où l’utilisation de la langue arabe reste réduite, nous assistons à un glissement sémantique au niveau du terme “communion”. Car il s’agit de différencier entre communion religieuse, qui se fait par le biais de l’arabe, et communion sociale qui transite exclusivement par le berbère.
- (12) Voir en particulier les travaux de P. Trudgill, D. Hymes et W. Labov.